

Éléments pour construire une évaluation alternative

MARYSE SALLES (IRIT/SIG)

Université de Toulouse 1-Capitole

GABRIEL COLLETIS (LEREPS)

Université de Toulouse 1-Capitole

1. INTRODUCTION

Le présent texte a été produit suite à un colloque qui s'est tenu à Bruxelles le 16 octobre 2015 accueilli par l'Université libre de Bruxelles (ULB), « L'évaluation de la recherche en question », dans le cadre des séminaires Ilya Prigogine « Penser la science ».

L'objectif général de cette journée, la seconde du colloque, consistait en une réflexion sur les *alternatives* possibles aux pratiques actuelles d'évaluation.

Les chercheurs rassemblés étaient donc invités à produire des propositions nouvelles en matière d'évaluation.

Les propositions que nous avons présentées ont été conçues, d'une part, en nous basant sur le rapport AFEP *Pour une nouvelle démarche d'évaluation des laboratoires de recherche, des enseignants-chercheurs et des chercheurs en économie* (2011)¹, d'autre part, en utilisant un outil d'ingénierie qui permet

¹ AFEP, (2011), *Pour une nouvelle démarche d'évaluation des laboratoires de recherche, des enseignants-chercheurs et des chercheurs en économie*, Rapport de la Commission Évaluation de l'Association Française d'Économie Politique, coordonné par G. Colletis et Th. Lamarche. En

de construire le chaînage allant des grandes représentations des objets concernés (recherche, évaluation...), jusqu'aux procédures et normes à vocation opérationnelle.

En préalable nous noterons que l'activité des acteurs de la recherche est encadrée par des *normes*. Les indicateurs, les listes de revues classées, des objectifs de publication, des procédures diverses (d'évaluation, d'avancement, de dépôt de projet de recherche...), sont des exemples de ces normes. Ces normes se présentent généralement comme simplement techniques, neutres, garantes d'efficacité.

Les travaux présentés ici se fondent sur une double hypothèse. La première est que les normes ne sont jamais naturelles, neutres ou simplement techniques. Elles participent toujours d'un dispositif de pouvoir, et sont le résultat et la codification d'un rapport de forces. À ce titre, elles sont bien situées dans le temps et dans l'espace social, et véhiculent des visions du monde, des représentations, des *doxai*. Celles-ci peuvent, par exemple, concerner le rôle ou la nature de l'exercice d'évaluation, les missions de l'Université, de l'Enseignement supérieur, ou de la Recherche ou encore les motivations des chercheurs.

La seconde hypothèse est que si les représentations (*doxai*) donnent leur sens profond aux normes, elles restent très globales. La production des normes est rendue possible par l'existence d'un niveau intermédiaire : les *principes*. Ceux-ci vont permettre de rendre les représentations opérationnelles, au travers d'instruments à portée générique. Au sein des organisations, les technologies de gestion se situent à ce niveau intermédiaire, de même que, plus largement, ce que Foucault (2001)² désignait comme les « technologies gouvernementales ».

Dans une première partie, nous présenterons l'outil d'ingénierie Doxai-Principes-Normes (DPN) (Salles, 2007³, 2015⁴).

ligne : http://assoeconomiepolitique.org/pour_une_nouvelle_demarche_devaluation_des_laboratoires_de_recherche_des_enseignants-chercheurs_et_des_chercheurs_en_economie/

² FOUCAULT M., (2001), *Dits et écrits II. 1976-1988*, Paris, Gallimard, coll. Quarto.

³ SALLES M., (2007), Présentation du dossier « Représentations, modèles et normes pour l'entreprise », in *Droit & Société*, n° 65. En ligne : <http://www.cairn.info/article.php?REVUE=droit-et-societe&ANNEE=2007&NUMERO=1&PP=21>

⁴ SALLES M., (2015), *Décision et système d'information*, Coll. Systèmes d'information avancés, vol. 2, ISTE-WILEY. En ligne : <http://iste-editions.fr/collections/systemes-d-information-web-et-informatique-ubiquitaire/products/decision-et-systeme-d-information>

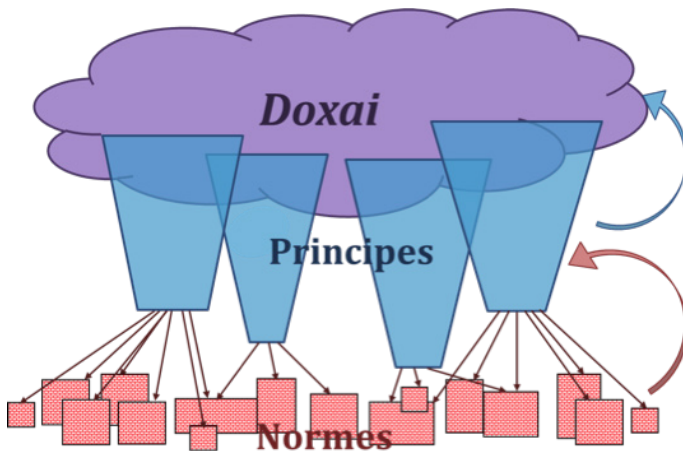
En nous basant sur le rapport AFEP (2011)⁵, nous nous appuyerons sur cet outil, dans un premier temps pour analyser l'évaluation actuelle de la recherche en économie (deuxième partie), puis, dans un second temps, pour présenter les éléments d'une évaluation alternative (troisième partie).

2. L'OUTIL D'INGÉNIERIE DPN

Pour analyser une situation existante, dans notre cas les pratiques actuelles d'évaluation de la recherche, l'outil DPN permet de révéler la chaîne qui va des doxai (représentations, paradigme, niveau ontologique), aux normes (niveau opérationnel), en passant par le niveau intermédiaire (et déterminant) des principes.

Mais DPN est aussi un outil qui peut aider à construire une alternative complète, en déclinant les trois niveaux D-P-N, et en reconnaissant le rôle central du niveau des principes dans la mise en œuvre de la doxa que l'on veut promouvoir (Salles & Colletis, 2013)⁶.

Le schéma suivant présente les trois niveaux de DPN, distincts mais indissociables. Nous les détaillons dans la suite.



⁵ *Op. cit.*

⁶ SALLES M., COLLETIS G., (2013), « Déconstruire la doxa dominante, construire une pensée politique alternative. Du lien entre les représentations, les principes et les normes », in *LoSguardo*, The Instruments of the Power, XIII, 10. En ligne : http://www.losguardo.net/public/archivio/num13/articoli/2013_13_Gabriel_Colletis_Maryse_Salles_Deconstruire_la_doxa_dominante.pdf

Le niveau des doxai

Le niveau des *doxai* est celui des représentations générales existant dans l'organisation concernée (ou plus largement le système considéré), et promues par elle. Les *doxai* peuvent connaître divers niveaux de formalisation : opinions faiblement structurées, croyances, idéologies, écoles de pensées relativement homogènes et cohérentes. Au sein d'une organisation les *doxai* vont prendre la forme de grands choix paradigmatiques sur les missions de l'organisation, et de grandes options politiques ou stratégiques.

Elles vont déterminer le statut ontologique des grands objets impliqués dans la vie de l'organisation. Dans le cadre de l'évaluation de la recherche, le niveau des *doxai* définira ce que sont la recherche et ses missions, l'évaluation et ses objectifs, un laboratoire, une production scientifique, etc.

Ces représentations générales sont le plus souvent à reconstruire, elles ne se donnent pas aisément à voir, et il faut les découvrir dans le fonctionnement de dispositifs concrets. La force des *doxai* tient en partie à cette existence latente, qui renforce leur caractère *in-discutable*, que soulignait Althusser (1976)⁷ à propos de l'idéologie dominante : « C'est en effet le propre de l'idéologie que d'imposer (sans en avoir l'air, puisque ce sont des « évidences ») les évidences comme évidences, que nous ne pouvons pas ne pas reconnaître (...) ». Les *doxai* sont donc à *révéler* à partir de leurs manifestations visibles, c'est-à-dire, dans notre modèle, à partir des principes et des normes.

Le niveau des principes

Les *doxai* sont des visions générales, qui ne peuvent être utilisées pour organiser et contrôler le fonctionnement d'une organisation ou d'un système social. Des dispositifs plus structurés sont alors nécessaires.

Les *principes* vont préciser à l'aide de quels dispositifs, concepts, objets et méthodes les orientations du niveau précédent vont être rendues plus opérationnelles. Ils vont ainsi par exemple s'incarner dans des éléments du langage, des conventions, des catégories du droit, des méthodes de management, des modes de prise de décision, des modes de définition des nomenclatures et des principes de classement, des méthodes de définition des indicateurs d'évaluation, la structure des systèmes d'information...

⁷ ALTHUSSER L., (1976), « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) », in *Positions (1964-1975)*, Paris, Les Éditions sociales, p. 67-125.

L'influence des « instruments de gestion » dans la trajectoire des entreprises, a été reconnue il y a déjà une trentaine d'année par Berry (1983)⁸, qui notait « (...) les instruments de gestion sont souvent des éléments décisifs de la structuration du réel, engendrant des choix et des comportements échappant aux prises des hommes, parfois à leur conscience ». Il s'inquiétait des effets qu'ils engendraient : « (...) réduction de la complexité, mise en place d'automatismes de décision, division de la vigilance, régulation des rapports sociaux et maintien de la cohérence », dont il soulignait le caractère caché et le rôle essentiel sur la mise en œuvre des stratégies. Berry concluait en notant : « c'est l'intendance qui commande ».

Les principes constituent ainsi selon nous, par essence, des « machines de pouvoir » au sens de Foucault (2001)⁹, par lesquelles « le pouvoir domine et se fait obéir ». Nous les qualifions de *machines à produire des normes*, dont ils fournissent le cadre conceptuel et méthodologique.

Il s'agit donc d'un niveau déterminant, qui cependant est fréquemment ignoré, confondu avec celui des normes.

Le niveau des normes

Le niveau des normes représente le niveau d'application concrète des doxai. Le niveau des normes est produit par l'application des principes du niveau précédent, qu'elles rendent opérationnels. La fonction des normes est d'encadrer concrètement l'activité. Elles sont en très grand nombre.

Contrairement aux doxai et à certains types de principes (comme les conventions), les normes sont visibles, formalisées ou formalisables : lois, règlements et normes, nomenclatures, procédures, listes de critères, listes de contrôle, paramètres, logiciels...

À titre d'illustration, un principe de définition du classement des revues génère (ou participe à la génération de) un ensemble de normes : les listes de revues classées elles-mêmes bien entendu, mais aussi la procédure d'attribution de certaines primes, celle de recrutement d'enseignants-chercheurs...

Comme cela a été indiqué précédemment, les normes se présentent généralement comme purement techniques, issues d'une logique de

⁸ BERRY M., (1983), *Une Technologie invisible ? L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, Centre de recherche en gestion (CRG) de l'École Polytechnique, Paris.

⁹ Op. cit.

rationalisation, d'amélioration des pratiques, de « modernisation », et ne pouvant donc faire l'objet d'aucun débat.

3. ANALYSE DES PRATIQUES ACTUELLES D'ÉVALUATION EN ÉCONOMIE

Cette section se propose d'utiliser la grille méthodologique que nous venons d'exposer en l'appliquant au champ de l'évaluation de la recherche en économie. Comme indiqué précédemment, nous nous baserons pour cela sur les éléments du rapport produit par l'AFEP (2011)¹⁰.

La doxa dominante dans l'évaluation de la recherche en économie

Il est possible d'identifier un ensemble de composants de la doxa dominant actuellement l'évaluation de la recherche en économie, concernant les missions de la recherche, l'intention de l'évaluation, la vision des chercheurs ou encore le rapport à la quantification (Colletis, 2010)¹¹.

À la question « quelles sont les missions de la recherche en économie ? », la doxa dominante répond que la recherche doit être mise principalement au service des entreprises.

L'intention de l'évaluation est de vérifier la conformité à une cible, à un modèle prédéfini. Les différences sont ainsi des frottements à éliminer, et il faut viser l'homogénéité.

Pour cette doxa, évaluer (et au-delà, gérer la recherche) consiste à comparer, classer, sélectionner, surveiller, et punir ou récompenser.

C'est une doxa basée sur le contrôle (et non la confiance), qui considère le chercheur sur le modèle de l'*homo œconomicus* (calculateur, égoïste, recherchant un profit personnel maximal), et promeut la compétition comme seul mode de rapport entre les chercheurs, les laboratoires, les territoires, les États...

Une autre croyance de cette doxa est que tout peut être quantifié et, par suite, que tout peut être comparé. Par ailleurs, elle considère que la

¹⁰ *Op. cit.*

¹¹ COLLETIS G., (2010), « Pour un débat sur les représentations en économie », in *Revue Esprit*, n° 12. En ligne : https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ESPRI_1012_0150&DocId=66841&hits=5639+10+

quantification quantifie le réel (le monde « tel qu'il est »), de façon « objective », technique, « neutre ». La doxa dominante le plus souvent ignore ainsi, ou omet de reconnaître, que toute quantification implique l'existence de conventions. Desrosières (2012)¹² souligne ainsi que « le verbe *quantifier*, dans sa forme active (*faire* du nombre), suppose que soit élaborée et explicitée une série de conventions d'équivalences préalables, impliquant des comparaisons, des négociations, des compromis, des traductions, des inscriptions, des codages, des procédures codifiées et répliquables, et des calculs conduisant à la mise en nombre. La mesure proprement dite vient ensuite, comme mise en œuvre réglée de ces conventions ».

Pour la doxa dominante, qui occulte ce travail de formation des conventions d'équivalences, la quantification ne saurait donc être remise en question, voire même être discutée.

Notons que cette doxa, dans sa globalité, est née au sein des entreprises privées. Elle s'étend aujourd'hui aux institutions (dont l'université), aux services publics, au secteur associatif...

Quelques principes de la doxa dominante

Quelques exemples de principes sont exposés ci-dessous, regroupés en cinq grandes catégories : langage, conventions, mode d'élaboration du processus d'évaluation, contenu du système d'évaluation, systèmes d'information.

1. Langage et discours dominants dans l'évaluation

Le langage de l'approche dominante de l'évaluation est issu du management des entreprises. Nous retrouvons ainsi des termes comme : leadership, excellence, performance, prix, visibilité internationale, compétitivité, ambition.

On observera que ce qui est excellent est « international », ce qui ne l'est pas ou l'est moins est « national » ou, pire, « local »...

2. Conventions

La seule production scientifique recevable se limite aux articles publiés dans certaines revues, les instances d'évaluation ne sont pas évaluées.

¹² DESROSIÈRES A., (2012), « Est-il bon, est-il méchant ? Le rôle du nombre dans le gouvernement de la cité néolibérale », in *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles (NPSS)*, vol. 7, n° 2, mai, p. 261-295.

3. Mode d'élaboration du processus d'évaluation

Les évaluateurs ne sont pas élus, leur choix dépend pour l'essentiel de l'instance d'évaluation.

4. Contenu du processus d'évaluation

Le principe de base, *de facto*, est celui de non lecture des travaux. La lecture est « sous-traitée » aux revues qui évaluent les articles. Un usage extensif est fait des indicateurs bibliométriques.

5. Systèmes d'information

Les systèmes d'information de l'évaluation emploient différents types d'indicateurs bibliométriques en fonction du choix de certains modes de constitution des bases de données utilisées en bibliométrie.

On observera que ces bases de données sont dans leur très grande majorité produites hors France et pays francophones et ne reconnaissent que certaines langues et certains pays. Certains domaines ou courants de l'économie y sont très bien représentés, quand d'autres le sont fort peu voire pas du tout. par ailleurs, les listes de mots-clefs utilisées dans ces bases de données excluent pour l'essentiel les concepts représentatifs des écoles de pensées n'appartenant pas au *mainstream*.

Quelques normes de la doxa dominante

Les normes étant par définition en grand nombre, nous ne citons dans la suite que quelques exemples concernant l'évaluation actuelle :

- les jeux d'indicateurs ; notons que les indicateurs, par leur fonction de réduction extrême de la complexité du réel, représentent la norme par excellence,
- les algorithmes de calcul des notations et des classements des chercheurs, des laboratoires, des universités,
- les règlements (ex., les règlements des concours de recrutement),
- les procédures d'octroi des primes liées à la recherche,
- les procédures d'avancement,
- les listes de revues et leur classement,
- les logiciels pour déposer une demande d'avancement ou un rapport de laboratoire, pour consulter un rapport d'évaluation et y répondre,

- la liste des mots-clés des banques de données (qui excluent de fait certains champs ou certains courants de pensée),
- et demain : les algorithmes de calcul du service d'enseignement (modulation) ?

4. QUELQUES ÉLÉMENTS D'UNE ÉVALUATION ALTERNATIVE

Comme indiqué plus haut, nous présenterons dans cette section la proposition de l'évaluation alternative élaborée par l'AFEP, selon les trois composants de DPN : doxai, principes, normes.

Une doxa alternative de l'évaluation de la recherche en économie

Nous commençons la présentation d'une évaluation alternative par le niveau des doxai, en précisant d'abord les finalités potentielles de la recherche et celles de l'évaluation qui lui serait associée.

Selon le rapport de l'AFEP, les finalités de la recherche devraient consister en :

- une avancée des connaissances et une production de savoirs utiles à la société,
- avec une attention particulière portée aux questions/problématiques/ domaines émergents,
- la promotion de la diversité, reconnue comme seule source de vitalité de la recherche.

Les finalités de l'évaluation selon l'AFEP devraient se décliner comme suit :

- être garante d'un ensemble de valeurs : démocratie, diversité (des paradigmes, points de vue, approches, méthodes, objets...), dimension collective, interdisciplinarité ;
- identifier des compétences (ou leur absence), des savoirs, dans le but de les développer, les promouvoir ;
- aider les acteurs collectifs et individuels de la recherche dans la promotion de leurs objectifs librement élaborés (évaluation conseil et non évaluation sanction) ;

- faire progresser la professionnalisation des acteurs de la recherche (équipes de recherche, chercheurs, réseaux, instances d'évaluation), en identifiant les difficultés rencontrées, les avancées ;
- favoriser les synergies.

Après avoir indiqué les finalités potentielles de la recherche en économie et celles de l'évaluation qui lui seraient liées, nous donnons dans la suite quelques éléments pour caractériser l'évaluation de la recherche.

L'évaluation devrait être considérée comme un composant de la politique nationale de recherche, et non uniquement un outil de management des acteurs de la recherche. Le rapport AFEP précise ainsi : « Parler de politique suppose d'inscrire les choix collectifs dans un projet de société publiquement exprimé et justifié (lui substituer celui de management contient implicitement l'idée qu'il n'y a pas de débat possible — ou nécessaire — sur les fins, mais seulement une expertise à développer sur les moyens) ».

L'évaluation devrait être reconnue comme un exercice situé dans le temps et dans l'espace. Un collectif de recherche a en effet une histoire, il est inscrit dans un contexte institutionnel. La recherche s'inscrit dans le temps long.

La *quantification* doit être mise en débat, car tout n'est pas réductible à des valeurs numériques, de même que toute valeur n'est pas assimilable à une valeur monétaire¹³.

En d'autres termes, il convient d'affirmer avec force que l'évaluation peut être autre que quantitative.

Les « objets » concernés par l'évaluation (laboratoire, chercheur, instance d'évaluation) pourraient, selon l'AFEP, être appréhendés comme suit.

Un *laboratoire* devrait être considéré comme un système (et non une somme de chercheurs « producteurs »).

Ses finalités devraient être :

- L'élaboration de questions de recherche ;
- La production de dispositifs de réponse à ces questions mobilisant les différentes dimensions de la recherche : épistémologique, théorique, conceptuelle, méthodologique, empirique ;
- La formation des chercheurs par et pour la recherche ;
- La fertilisation de l'enseignement par les méthodes et résultats de la recherche ;

¹³ Dans la même logique, il convient de rappeler que tout n'est pas comparable : un laboratoire d'économie ne peut être comparé à un autre, sauf de manière très (trop) globale.

- La diffusion des connaissances et du savoir vers des publics différenciés.

Un *chercheur* devrait être considéré comme libre et autonome, inséré dans un ou des collectifs de recherche. Sans négliger ses intérêts personnels, le chercheur, contrairement à ce que suggère la doxa dominante, n'est pas nécessairement un être calculateur, intéressé de façon principale par l'optimisation de sa carrière et son accès aux primes. Un chercheur ne saurait être réduit à une somme de publications « valides » au regard des critères usuels.

La ou les *instances d'évaluation* ne devraient pas être extérieures à l'évaluation. Ces instances devraient être elles-mêmes évaluées.

L'AFEP suggère enfin que soit posée la question des autres acteurs : acteurs « invisibles » tels que les réseaux, angle mort de l'évaluation actuelle...

Quelques principes de la doxa alternative

Après avoir évoqué les éléments d'une *doxa* alternative de l'évaluation de la recherche en économie, il convient à présent d'appréhender le niveau des principes de cette *doxa*.

Si la liste des principes évoqués ici est classée selon les mêmes catégories que pour la *doxa* dominante, leur sens et leur contenu diffèrent, bien sûr, sensiblement.

1. Langage

Il s'agit ici de revenir au langage de la recherche par l'emploi de termes comme : collégialité, pairs, coopération, projet, complémentarité, participation, demande sociale, éthique...

2. Conventions

Ce qui est reconnu comme étant une production scientifique inclut, selon le rapport de l'AFEP la prise en compte la plus large possible :

- de tous les types de publication
- des autres formes de « production »
- des activités mixant formation et recherche
- des pratiques de diffusion de la recherche.

Une question posée et non tranchée par le rapport de l'AFEP est celle de la pertinence d'une hiérarchie des productions scientifiques.

Une autre question est celle des conventions de quantification : quelles équivalences ? Sur quelles bases (qui doivent dans tous les cas être explicites et publiques) pondérer les éventuels comptages ?

3. Mode d'élaboration du processus d'évaluation

Le rapport de l'AFEP s'interroge quant à la nécessité d'une instance spécifique d'évaluation et est enclin à considérer qu'une telle instance n'est pas utile, que, pour la France, le Conseil National des Universités (CNU) suffit.

Si une telle instance doit être maintenue, alors elle devrait respecter les exigences suivantes :

- indépendance,
- transparence,
- être elle-même évaluée.

La question qui demeure posée est qui participera à la définition du processus d'évaluation et des exigences qu'il respectera ? Pour l'AFEP, ce processus doit inclure toutes les parties prenantes. Le choix des évaluateurs doit être fait par les pairs, élus.

4. Contenu du processus d'évaluation

Pour l'AFEP, le processus d'évaluation devrait :

- être pluraliste,
- démocratique,
- transparent,
- réellement contradictoire (incluant un droit de réponse des acteurs évalués),
- prendre en compte de la dimension longue du temps de la recherche,
- intégrer la dimension éthique de la recherche ; « dans quelle mesure les recherches menées sont-elles toujours acceptables éthiquement, en particulier dans les usages que l'on peut en escompter ? » s'interroge le rapport.

Pour ce qui est des méthodes d'évaluation, le rapport AFEP prône :

- la stabilité des méthodes, des critères et des procédures,
- la lecture des travaux.

Les types d'indicateurs utilisés doivent limiter le nombre et l'importance des indicateurs bibliométriques.

Le système de préférence devrait aller :

- au soutien aux thématiques de recherche innovantes,
- au soutien aux activités en réseau,
- à la prise en compte des apports méthodologiques,
- au soutien aux collectifs en difficultés ou en démarrage.

5. Structure des systèmes d'information

Rappelons que les bases de données utilisées dans la bibliométrie prêtent à certaines interrogations. En particulier se posent les questions de leur représentativité, de la hiérarchie qu'elles instaurent de fait entre les différents courants de pensée, les différentes régions du monde.

Les fonctions du système d'information doivent permettre de :

- préparer l'évaluation (venue du comité...),
- construire le rapport du laboratoire,
- consulter le rapport des évaluateurs,
- répondre au rapport des évaluateurs...

Quelques exemples de normes de la doxa alternative

Pour compléter les éléments que nous avons rassemblés d'une approche alternative de l'évaluation de la recherche en économie, nous donnons à présent quelques exemples succincts de choix à opérer au niveau des normes.

Un premier exemple est celui de la liste des *types* de productions de recherche à prendre en compte dans l'évaluation des chercheurs. L'examen du rapport de l'AFEP permet de dresser la liste suivante :

- publication : articles, chapitres d'ouvrages et ouvrages, rapports publics, etc., en fonction des projets et programmes scientifiques,
- autres formes de « production » : enquêtes, bases de données etc., dès lors qu'elles sont scientifiquement validées,
- activités mixant formation et recherche : encadrement, production de manuels et de documents pédagogiques...,
- pratiques de diffusion de la recherche, de l'action dans le débat public.

La question qui reste posée est, bien sûr, celle, déjà signalée plus haut, de la pondération éventuelle de chaque type de production.

Un deuxième exemple porte sur la liste des activités de recherche autres que celles de production scientifique, à prendre en compte dans l'évaluation des chercheurs. Pour l'AFEP, les activités qui devraient ainsi être prises en compte concernant :

- les responsabilités collectives de toutes sortes (coordination de contrats de recherche collectifs,
- la coordination de publications,
- la participation à des comités éditoriaux,
- la participation à la direction de masters, de laboratoires, etc.

Un troisième exemple concerne la norme de transparence. Pour l'AFEP, les évaluateurs doivent rendre compte obligatoirement de *tous* les critères d'évaluation dans leur délibération et leur rapport.

Un dernier exemple a trait à la procédure pour le choix des évaluateurs. Selon quelles normes et quels critères ces évaluateurs devraient-ils être choisis ? Le rapport de l'AFEP ne se prononce pas vraiment sur cette question.

5. CONCLUSION

L'évaluation actuellement dominante peut apparaître comme difficile à remettre en cause, et la promotion d'une évaluation alternative comme un long combat. Pour mener à bien celui-ci, la question essentielle, selon nous, est de déterminer le ou les aspects (ou composants) sur lesquels il faut se concentrer.

Notre position est que bien souvent la remise en cause d'une situation existante (ici, les pratiques dominantes d'évaluation) se concentre par trop sur le niveau des doxai (et ce n'est alors qu'une bataille rhétorique), ou, à l'inverse, sur telle ou telle norme, saisie isolément (par exemple le reclassement d'une revue donnée).

Dans la logique de l'outil que nous avons présenté, il conviendrait de se centrer sur le niveau des principes, et peut-être, plus secondairement, sur quelques normes.

La démarche que nous proposons pour ce faire consiste à identifier, par un travail collectif, les *principes verrous* qui ont provoqué des irréversibilités dans

la mise en œuvre de l'évaluation actuelle, et les *principes leviers* (très structurants) qui seraient le mieux à même de fonder l'évaluation alternative, en promouvant automatiquement des principes complémentaires et en générant un nombre conséquent de normes.

Ce travail reste à faire, mais les réflexions menées au sein de ce colloque et dans les ateliers qui l'ont suivi constituent un apport précieux dans cette perspective.